

**COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 04 novembre 2020

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11
- en exercice : 11
- qui ont pris part à la séance : 11
- votants : 11

Date de convocation : 30/10/2020

Date d'affichage : 30/10/2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, pour raison sanitaire à huis clos, voté à l'unanimité en début de séance, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le quatre novembre deux mil vingt à 18 h 30.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : RESEAU COMMUNAL D'IRRIGATION PAR L'EAU DU RHONE
TARIFS pour 2021**

Le conseil municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants, DECIDE :

- de maintenir les tarifs pour 2021.

	2020	2021
-		
• Droit de branchement au réseau	300,00 €	300,00 €
• Terme fixe annuel	55,00 €	55,00 €
• M3 eau irrigué	0,30 €	0,30 €

Le Conseil Municipal rappelle que tous les travaux de branchement seront à la charge du pétitionnaire et réglés directement à l'entreprise choisie par la commune.

La présente délibération annule et remplace celle du 05 décembre 2019.

Et ont les membres présents signé au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

